



Paris, le 10 septembre 2014.

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez certainement, une épizootie de Fièvre Aphteuse sévit actuellement au Maghreb. L'Algérie recense pour le moment 418 foyers et la Tunisie 124. La maladie progresse vers la frontière marocaine.

La Fièvre Aphteuse est la maladie la plus contagieuse du bétail et cause des pertes économiques très importantes. Cependant, elle peut être difficile à détecter chez les ovins et les caprins car elle provoque des lésions discrètes et fugaces : aphtes dans la bouche, au niveau des pieds et des trayons. Les signes d'alertes sont des boiteries (piétinements), une mortalité des jeunes et des avortements.

La maladie est transmise par contact avec des animaux malades mais aussi par le biais de vecteurs inertes : chaussures, vêtements, roues de véhicules, etc.

Vos représentants nationaux souhaitent attirer votre attention sur le risque de contamination que représente la visite dans les élevages de personnes ayant voyagé au Maghreb dans les jours précédents (ou dans tout pays où sévit la Fièvre Aphteuse).

Pour se prémunir de ce risque, il est impératif d'appliquer des mesures préventives adéquates et notamment :

- Limitation du nombre de visites et de visiteurs,
- Prêt de sur-bottes et blouses à usage unique à toute personne entrant dans votre élevage,
- Utilisation de pédiluve,
- Stationnement des véhicules à l'extérieur de l'exploitation.

N'hésitez pas à solliciter vos organisations professionnelles pour toute question.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos très sincères salutations.

Pour GDS France, Bernard Lacombe, Président de la Commission Ovine



Pour la F.N.O., Serge Prévéraud, Président



Pour Coop de France-filière ovine, François Monge, Président de la Filière Ovine



Pour Races de France, Henri Vidal, Président

